QUAND IL N'Y A
PAS DE MOTS

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Quand il n'y a pas de mots / Raymond Bissonnette
Nom : Bissonnette, Raymond, auteur
Identifiants : Canadiana 20240025873 | ISBN 9782898043819
Vedettes-matière : RVM : Bissonnette, Alexandre
Vedettes-matière : RVM : Bissonnette, Alexandre
RVM : Bissonnette, Alexandre – Santé mentale
RVM : Bissonnette, Alexandre – Famille
RVM : Tueurs de masse – Québec (Province) – Biographies
RVM : Victimes d'intimidation – Québec (Province) – Biographies
RVM : Fusillade à la grande mosquée de Québec, Québec, Québec, 2017 | RVMGF : Biographies.
Classification : LCC HV6536.6.C32 Q8 2025 | 364.152/34092–dc23

© 2025 Les éditions JCL

Couverture : Adobe Firefly /
Illustration partiellement créée à l'aide de l'imagerie générative

Les éditions JCL bénéficient du soutien financier de la SODEC
et du Programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Édition
LES ÉDITIONS JCL
editionsjcl.com

Distribution au Canada et aux États-Unis
MESSAGERIES ADP
messageries-adp.com

Distribution en France et autres pays européens
DNM
librairieduquebec.fr

Distribution en Suisse
SERVIDIS
servidis.ch

Imprimé au Canada

Dépôt légal : 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque nationale de France

Raymond Bissonnette

QUAND IL N'Y A PAS DE MOTS

Le témoignage du père d'Alexandre Bissonnette, auteur de la tuerie à la grande mosquée de Québec

LES ÉDITIONS JCL

Parfois, aux premières secondes du réveil,
alors que la réalité somnole encore, celle d'avant renaît.

Durant ces précieux instants de rêverie,
les événements du 29 janvier ne sont jamais arrivés.

Alexandre poursuit sa vie de jeune adulte,
il travaille et planifie son futur.
Il est heureux, nous sommes tous heureux.

Ensuite, la réalité reprend ses droits
et la journée commence.

Sommaire

Avant-propos 9

1. Quand il n'y a pas de mots 13
2. L'appel au 911 - L'interrogatoire 25
3. Plus rien ne sera comme avant 43
4. L'intimidation prend racine 51
5. Les soins de santé en milieu carcéral 63
6. Dans la tourmente 73
7. Les représentations sur sentence 81
8. L'école secondaire 95
9. La plainte 105
10. Le triomphe des intimidateurs 113
11. Le faux spectre du terrorisme 123
12. À la poursuite du soleil 135
13. Le fond 147
14. Les décisions de la Cour d'appel et de la Cour suprême 157
15. Les horreurs de l'intimidation 163

Conclusion 173

Notes de fin et références 175

Avant-propos

Au moment d'écrire ces lignes, plusieurs années se sont écoulées depuis le drame qui s'est abattu sur la communauté musulmane le dimanche soir du 29 janvier 2017. Rien ne pourra remplacer les êtres disparus ni effacer les blessures émotionnelles et physiques infligées aux survivants et leurs proches. La perte de tant d'êtres chers dans des circonstances si tragiques dépasse l'entendement.

Partout au Québec, la population s'est mobilisée spontanément, bravant le froid intense pour manifester solidarité et soutien à leurs concitoyens si durement éprouvés. Ma conjointe et moi ressentions ces mêmes émotions pour les victimes et leurs familles. Cependant, nous en ressentions d'autres également puisque notre fils était l'auteur de ce crime. Notre incompréhension face à ce geste était totale.

Dès qu'il nous a été possible de le poser, un de nos premiers gestes a été d'envoyer une lettre privée à l'attention de M. Mohamed Labidi, administrateur du Centre culturel islamique de Québec (CCIQ), pour offrir toute notre sympathie

aux familles des victimes : Ibrahima Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzedine Soufiane, Mamadou Tanou Barry, Aboubaker Thabti ainsi qu'à toutes les autres personnes ayant subi des blessures. M. Labidi nous a confirmé par téléphone que notre lettre avait bien été remise aux familles. Ma conjointe lui a parlé brièvement, mais elle était trop émotive pour engager une conversation.

Il est bien évident que notre épreuve n'a aucune commune mesure avec celle des survivants de cette épouvantable tragédie. Je ne peux qu'espérer que les orphelins, veuves, frères et sœurs ainsi que tous les autres êtres chers des victimes ont trouvé la force de continuer malgré l'immense traumatisme qui a complètement fait chavirer leurs vies.

Mon intention n'est absolument pas de convaincre qui que ce soit de quoi que ce soit et surtout pas de chercher à excuser de quelque façon le terrible crime commis par mon fils. C'est quelque chose qu'il nous est impossible d'oublier et qui restera pour toujours condamnable à nos yeux, peu importe les circonstances. Alexandre a plaidé coupable à toutes les accusations portées contre lui et a reçu la peine la plus sévère prévue au Code criminel canadien, soit la prison à vie, ce qui est justifié.

À la suite de son incarcération, Alexandre a commencé à s'ouvrir et à me raconter ce qu'il n'avait jamais partagé auparavant. C'est à ce

moment que j'ai ressenti le besoin de raconter son histoire et l'ensemble des faits, dont certains peu connus du grand public. De plus, les médias ont rapporté que l'absence d'un procès avait laissé plusieurs questions sans réponses[1].

Afin de mieux comprendre l'ensemble des événements, il a été nécessaire mais extrêmement pénible d'exposer en détail les huit années d'intimidation psychologique et physique qu'Alexandre a subies, de la cinquième année du primaire jusqu'à la fin de son secondaire. Durant toutes ces années, nous sommes intervenus à maintes reprises pour que l'intimidation cesse, mais nos efforts sont restés vains.

J'ai passé une bonne partie de ma vie professionnelle à recueillir des preuves, faire de la recherche et écrire des rapports d'enquête, d'où mon réflexe de tout documenter, ce qui explique la présence de nombreuses sources et références dans ce livre.

Tous les droits d'auteur qui seront perçus par la vente de ce livre seront versés à la fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais en soutien aux victimes d'intimidation en milieu scolaire.

Ce livre raconte notre histoire[2].

1

Quand il n'y a pas de mots

« Ici il me faudrait une autre voix, d'autres mots. »
– Martin Gray

Le dimanche 29 janvier 2017, en cette soirée glaciale, Alexandre avait soupé avec nous à la maison alors que son frère était demeuré à leur appartement. À l'époque, nos fils partageaient un logement situé à moins d'un kilomètre du Centre communautaire islamique de Québec (CCIQ).

Durant le repas, nous avons parlé de son retour au travail prévu pour le lendemain car il terminait un congé de maladie pour cause d'anxiété. Il nous a dit que cette période de repos lui avait fait du bien et qu'il en avait profité pour faire de longues balades en voiture dans les parcs nationaux, là où il se sentait bien.

Le repas terminé, avant de retourner chez lui, Alexandre nous a informés qu'il passerait à son club de tir où il était membre depuis environ un an et où il se rendait régulièrement pour s'exercer.

Il était amateur de chasse et pêche depuis des années et allait souvent avec des amis s'adonner à ces sports.

Il est descendu quelques minutes dans son ancienne chambre où il rangeait ses armes, car il n'avait pas encore déménagé son casier sécurisé vers son nouvel appartement. Il nous a salués et a ensuite quitté la maison en direction de son club de tir.

Pour nous, le 29 janvier était une soirée comme les autres, car nos fils venaient régulièrement souper à la maison. Durant le repas, rien ne laissait présager la catastrophe qui allait se produire dans les heures suivant son départ.

Dès la naissance de nos fils jumeaux, notre vie familiale a été centrée autour de nos enfants. Nous étions des parents choyés, et les voir grandir et s'épanouir faisait notre bonheur. À vingt-sept ans, nos fils n'étaient plus des enfants et avaient leurs vies bien à eux. J'étais à la retraite depuis peu et ma conjointe et moi commencions à nous habituer à cette nouvelle étape de notre vie.

Il est certain que comme toutes les familles, nous avions aussi notre part de hauts et de bas. Alexandre souffrait d'anxiété depuis son jeune âge, surtout durant l'année scolaire, et s'inquiétait beaucoup pour sa santé. À l'âge adulte, cela s'était un peu atténué, mais pouvait encore se manifester à l'occasion. On ne connaissait pas la cause exacte

de cette anxiété ; à ce moment, on croyait que ça faisait partie de sa personnalité. J'ai moi-même vécu avec ce problème toute ma vie.

Une dizaine de minutes après qu'il a eu quitté la maison, mon autre fils nous a téléphoné pour demander si Alexandre arriverait bientôt à l'appartement, car il l'attendait pour aller faire quelques courses. Je l'ai informé qu'il était parti à son club de tir. Comme c'était dimanche, après avoir raccroché, j'ai vérifié par curiosité les horaires du club sur Internet. On indiquait qu'il était fermé. J'ai joint Alexandre sur son cellulaire pour l'en informer et ainsi lui éviter le déplacement. Je lui ai aussi dit que son frère avait appelé et l'attendait à l'appartement, lui suggérant qu'il ferait peut-être mieux de passer à la maison avant pour ranger son équipement. Il m'a répondu que les heures indiquées sur le site du club n'étaient pas toujours exactes, qu'il était presque rendu à destination, et la conversation a alors pris fin. J'ai senti son irritation causée par ma suggestion sur ses allées et venues. En raccrochant, même si je l'ai trouvé impatient, ce qui ne lui ressemblait pas du tout, j'ai pensé qu'il avait bien raison, car puisqu'il avait vingt-sept ans, son emploi du temps ne me concernait plus. Les heures ont passé sans autres nouvelles de sa part.

Vers vingt heures, son frère nous a rappelés de l'appartement pour demander si nous étions au courant qu'une fusillade avait eu lieu au CCIQ.

Des images épouvantables montrant des blessés transportés vers des ambulances, des policiers brandissant des armes, des gens en pleurs. L'horrible scène ressemblait aux reportages que l'on voit trop souvent aux nouvelles internationales venant du Moyen-Orient, d'Europe ou d'ailleurs. C'était impensable qu'un événement si horrible puisse se produire ici, dans notre ville. Tout le monde était sous le choc. Alors que les images du terrible drame tournaient en direct à la télévision, j'ai tenté de joindre Alexandre sur son cellulaire pour l'informer de la fusillade et lui dire d'éviter ce secteur sur le chemin du retour. Habituellement, il répondait toujours. Lorsque j'ai entendu : « L'abonné que vous tentez de joindre n'est pas disponible », j'ai pensé que la pile de son cellulaire était à plat ou qu'il était hors réseau. J'ai tenté par la suite de le joindre à quelques reprises, mais sans succès.

Un peu plus tard, des scénarios de toutes sortes ont commencé à défiler dans ma tête. Tout le secteur autour du CCIQ était bouclé par les forces de l'ordre. Se pouvait-il qu'Alexandre fût pris à l'intérieur du périmètre de sécurité ? Comme il transportait son arme dans sa voiture, il avait peut-être été intercepté et fouillé, voire même arrêté, ce qui expliquerait l'impossibilité de le joindre sur son cellulaire.

À la télévision, les informations se succédaient en vitesse. Une chasse à l'homme était en cours pour retrouver l'auteur de la fusillade. Comme le drame se déroulait tout près de son logement, j'ai décidé de prendre la voiture de ma conjointe et de rejoindre mon autre fils pour lui tenir compagnie en suivant les reportages à la télé, le temps qu'Alexandre donne signe de vie. En route, j'ai tenté de passer devant le CCIQ pour voir si j'apercevrais ma voiture Mitsubishi, qu'Alexandre conduisait. J'ai voulu me rapprocher à pied, mais un policier m'a informé que personne n'était autorisé à franchir le périmètre. J'ai repris le volant et continué vers l'appartement.

Lorsque je suis arrivé à destination, mon fils a remarqué que j'étais un peu stressé. Il m'a dit d'arrêter de m'inquiéter pour rien, qu'il y avait sûrement une bonne raison pour laquelle Alexandre ne pouvait être joint. Ses paroles m'ont quelque peu rassuré. Il y avait certainement une explication plausible, mon fils ne tarderait pas à se manifester.

Après plusieurs tentatives pour le joindre, alors que j'étais sans nouvelles, depuis des heures, j'ai réellement commencé à m'inquiéter. Peut-être qu'il avait eu un accident de la route ? J'ai décidé de signaler le 911 pour indiquer que mon fils était introuvable. J'ai demandé au répartiteur si c'était possible de vérifier s'il y avait eu des accidents avec blessés au cours des dernières heures. J'ai fourni

toute l'information sur son identité et le véhicule qu'il conduisait. On m'a répondu que des vérifications seraient faites et qu'on me rappellerait. Les bulletins de nouvelles ont commencé à diffuser des informations sur le ou les présumés auteurs du crime. On mentionnait que le suspect était un homme de race blanche dans la vingtaine. N'ayant reçu aucun appel des autorités, j'ai décidé de composer de nouveau le 911. Le même répartiteur m'a répété que les vérifications continuaient et que je devais attendre qu'on me rappelle. Mais où était Alexandre ?

S'il avait eu un accident de la route, l'hôpital m'aurait certainement contacté. J'ai appelé ma conjointe pour l'informer que j'avais fait un appel au 911. Je percevais son inquiétude, mais on s'est dit que ce n'était pas la première fois qu'il rentrait plus tard que prévu et qu'on se faisait du souci pour rien. Je lui ai alors dit de ne pas s'inquiéter et que je rentrerais bientôt à la maison.

Au salon, mon fils et moi écoutions les dernières nouvelles lorsque nous avons entendu un bruit dans le corridor. « Enfin, le voilà », ai-je dit, soulagé. En regardant par le judas de la porte, mon soulagement s'est vite évaporé lorsque j'ai vu le voisin de l'appartement d'en face sortir de son logement et se précipiter vers l'escalier avec un sac à dos. Des scénarios ont alors recommencé à prendre forme dans mon esprit. Pourquoi sortait-il

en courant ? Des policiers étaient-ils en train d'évacuer les locataires ? J'ai regardé par les fenêtres de la porte-patio et de la chambre. Du haut du quatrième étage, j'avais une vue sur tout le stationnement et les immeubles avoisinants. Il n'y avait rien d'inhabituel ni personne autour. C'était le calme plat, c'était presque trop calme. J'essayais de me convaincre que j'avais laissé mon imagination l'emporter sur ma raison. Devant mon inquiétude grandissante, mon fils m'a assuré qu'il connaissait son frère jumeau plus que personne d'autre au monde et que c'était impossible qu'il ait quoi que ce soit à voir avec ce drame. À la télévision, on a annoncé qu'une voiture, possiblement celle du suspect, avait été repérée sur une autoroute près du pont de l'île d'Orléans et qu'il s'agissait d'une Mitsubishi. Cette nouvelle m'a complètement sidéré. Or, quelques instants plus tard, on a mentionné que la Mitsubishi était un modèle Lancer alors que je possédais un RVR, ce qui a fait redescendre mon niveau de stress d'un cran.

Alors que je tentais de reprendre mes esprits, j'ai cru percevoir un bruit sourd. On a fermé le téléviseur pour mieux entendre, mais c'était le silence total. On s'est regardés sans dire un mot. Je sentais instinctivement qu'il y avait quelqu'un de l'autre côté de la porte. Tout à coup, mon cellulaire s'est mis à sonner. Mon fils a répondu, c'était ma conjointe qui appelait pour savoir s'il y avait du nouveau. Tout en parlant, il s'est avancé vers

la porte et a regardé par le judas pour vérifier s'il y avait quelqu'un dans le corridor. Ne voyant personne, il a entrouvert la porte et a figé. J'ai entendu ma conjointe demander ce qui se passait, mais il n'a pu répondre, car plusieurs lasers rouges pointaient vers lui. Au même moment, une voix lui a ordonné de montrer ses mains dans l'ouverture de la porte du logement, ce qu'il a fait, et il a subitement disparu dans le corridor. Quelques secondes plus tard, la même voix m'a sommé d'avancer vers la porte. J'ai alors constaté que le corridor et les escaliers de l'immeuble d'habitation étaient remplis de membres du Groupe tactique d'intervention. On m'a passé les menottes dans le dos et placé à genoux face au mur du corridor. J'ai voulu tourner la tête vers mon fils, menotté et agenouillé tout comme moi, mais on m'a ordonné de regarder droit devant. J'ai tenté de parler, mais on m'a dit de me taire. Des membres du groupe nous ont gardés à vue pendant que d'autres fouillaient l'appartement. Durant ces longues minutes passées agenouillé, je continuais d'espérer qu'Alexandre n'était pas mêlé au drame, mais en même temps je commençais à entrevoir le cauchemar qui se dessinait.

Après quelque temps, on nous a ramenés à l'intérieur de l'appartement et retiré les menottes. Assis à la table de cuisine, deux enquêteurs ont commencé à nous interroger sur tous les aspects de la vie d'Alexandre : ses intérêts, amis, occupations,

passe-temps, idées politiques, tout. Ils n'ont pas voulu fournir d'informations le concernant, seulement qu'il était un suspect dans l'attaque au CCIQ. Ma conjointe a tenté de me joindre à plusieurs reprises sur mon cellulaire, mais il m'était interdit de répondre. L'interrogatoire a duré jusqu'au petit matin. Les enquêteurs ont quitté l'appartement en précisant que leurs collègues se rendraient à notre résidence dans les heures à venir pour continuer l'enquête. Mon fils et moi sommes donc partis rejoindre ma conjointe. À notre arrivée, je l'ai trouvée complètement paniquée et épuisée après une nuit blanche à s'inquiéter. Notre désarroi était total, on ne savait plus quoi penser. Cette situation était tellement surréaliste, nous avions beaucoup de mal à imaginer qu'Alexandre soit impliqué de quelque façon que ce soit dans le drame survenu au CCIQ. Il y avait sûrement une explication à cet énorme malentendu.

Les heures passaient alors qu'on attendait l'arrivée des policiers. Je commençais à retrouver un peu d'espoir. Peut-être avaient-ils découvert qu'Alexandre n'avait rien à voir dans tout ça et qu'ils n'avaient plus besoin de nous rencontrer. Cette lueur d'espoir s'est vite éteinte lorsque j'ai aperçu plusieurs véhicules arriver et se garer devant la résidence. La maison s'est remplie de membres des forces de l'ordre, la SQ, le SPVQ , la GRC et le EISN[3]. Ils nous ont interrogés individuellement. N'ayant rien à cacher, nous avons fourni

volontairement toutes les informations qui étaient demandées et montré le casier de sûreté verrouillé dans la chambre du sous-sol, là où Alexandre gardait ses armes. Nous leur avons aussi remis tous nos ordinateurs portables, iPad et clefs USB. Deux membres de la GRC sont demeurés à nos côtés en tout temps. Ils étaient très professionnels, mais ne répondaient que vaguement lorsqu'on leur demandait où était Alexandre et ce qu'il avait fait. Ils répondaient qu'il était un suspect, sans plus. La télé devait demeurer fermée et nous n'avions accès à aucune information. Si nous devions nous déplacer dans la maison, on nous accompagnait.

Vers la fin de la journée du 30 janvier, un cauchemar bien pire que tout ce que j'aurais pu imaginer est devenu réalité. Les deux agents de la GRC qui nous accompagnaient nous ont annoncé que la fusillade survenue au CCIQ avait fait six victimes et plusieurs blessés et que notre fils Alexandre en était le seul responsable. Même si je m'attendais à ce que l'on m'annonce quelque chose de terrible, ça ne pouvait être pire. Nous étions tous les trois dans un état de choc et d'incompréhension totale. Tout s'écroulait autour de nous, je ne pouvais croire qu'Alexandre soit mêlé à ce terrible drame. Je ne pouvais plus parler, il n'y avait pas de mots pour exprimer mon ressenti.

Quelques heures plus tard, nous étions toujours sous le choc lorsqu'un agent nous a informés que

le CLSC[4] de L'Ancienne-Lorette nous offrait du soutien psychologique et que nous serions contactés à cette fin. On nous a également avertis que la perquisition de la maison durerait une bonne partie de la nuit, peut-être même davantage, et qu'il était préférable que nous quittions les lieux durant ce temps. J'ai ouvert les rideaux pour regarder à l'extérieur, mais les ai rapidement refermés en voyant plusieurs véhicules des médias et des dizaines de photographes, caméras pointées vers la maison. Plus tard dans la soirée, nous sommes sortis de la résidence accompagnés des policiers et avons trouvé refuge temporairement chez un membre de notre famille. Même en notre absence, les journalistes et photographes ont continué de braver le froid devant notre résidence durant plusieurs jours.